



Harcèlement de créanciers

Par **laurence loval**, le **31/10/2009** à **10:04**

Bonjour, ma meilleurs amie a reçu il y a quelques jours un appel de la société Sofinco .L'interlocuteur lui disait que son compagnon devait 50 000 euros à cette société ,Que l'huissier allait passer dans l'apres midi à 16 heure prendre leur meubles si ils n'acceptaient pas de rembourser 25 000 euros dans l'immédiat (les autres 25 000 serait alors effacé ,un effort de leur part),ou si ils ne s'arrangeaient pas pour trouver un accord pour payer en échéances 450 euros sur plusieurs années ,cela juqu'a avoir atteint la somme de 50 000euros. Pour l'instant le compagnon de mon amie est à l'etranger pour plusieurs mois . Ils sont dans une situation précaire .Les meubles ,il n'y en a pas beaucoup.De plus c'est mon amie qui reçoit toute les menaces ,la pression alors qu'ils ne sont pas mariés et qu'ils ne vivent pas toujours ensemble .L'interlocuteur Sofinco lui a suggérée qu'elle pourrait s'arranger ,elle pour rembourser puisqu'il n'était pas là . Depuis,la société Sofinco a envoyé une lettre simple ,sans AR, réclamant la somme par l'intermédiaire d'une société chargée des recouvrement de créances. Celle çi devra être contactée au plus vite sinon il y aura poursuite avec en plus les frais soi disant occasionnés par la procédure . Ah j'oubliais l'enveloppe ,m'a t-elle dis était au nom de Madame ----- . Elle ne sait pas depuis combien de temps son compagnon avait contracté ce crédit ni si il y a forclusion de la dette..... Ce pourrait t-il que cela soit une intimidation pour faire payer ? On t-ils le droit d'agir ainsi ? EN bref que doivent t-ils faire pour se sortir de ce cauchemard ? Merci de me répondre car ses nerfs craquent et j'ai peur pour eux.

Par **jeetendra**, le **31/10/2009** à **12:10**

[fluo]Association Cresus Bretagne : 06 15 86 66 94[/fluo]rnrnAntenne Nord Finistère
:rnrnBRESTrnrnLe mercredi de 9h00 à 12 h00rnrnCentre social de Bellevuern1, rue Pierre

Trépos Le jeudi de 14h00 à 17h00 Centre social de Kerangoff Rue maréchal Franchet d'Esperey LANDERNEAU Le mercredi de 14h00 à 17h00 MPT Centre social Place F Mitterrand MORLAIX Le vendredi de 9h00 à 12h00 Centre social du Carré d'As 13 rue de Kerfraval Antenne Centre Finistère : CARHAIX Le mercredi de 9h00 à 12h00 Annexe CCAS 2, rue Hollo CHATEAULIN Le jeudi de 14h00 à 17h00 CIO 40 Grand'ru Antenne Sud Finistère : QUIMPER Le lundi de 14h00 à 17h00 MPT Croas Spenn Ergué Gabéric Le vendredi de 14h00 à 17h00 Centre social de Kermoyan 4 rue du Dauphin Le samedi de 9h00 à 12h00 Espace associatif 53 impasse de l'Odette Le Mercredi de 9h00 à 12h00 Espace associatif 53 impasse de l'Odette QUIMPER Le mercredi et le samedi de 9h00 à 12h00 Local communal : 4 bis - avenue de Coat Kaër

Bonjour, que votre amie ne paye rien pour l'instant, ni réponde à un quelconque courrier ou communication téléphonique à ce sujet, prenne rapidement contact avec l'Association Crésus en Bretagne : adresses ci-dessus. Ils tiennent des permanences juridiques et l'aideront à voir plus clair dans cette confusion. Egalement l'Association UDAF du Morbihan : 7, rue Ferdinand-le-Dressay, BP 74, 56002 VANNES Cedex, Tél. : 02 97 54 13 21.

Cordialement.

Par **laurence loval**, le **31/10/2009 à 12:59**

Merçi de votre gentillesse. Je lui ferai part de votre message.